



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

CMPP

Question écrite n° 72203

Texte de la question

M. Michel Voisin appelle l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur la situation des centres médicosychopédagogiques (CMPP). Les CMPP permettent à une multitude de situations individuelles difficiles de s'améliorer. Or, ces derniers s'inquiètent de la poursuite de la mission qui leur incombe. En effet, face à une demande qui progresse très rapidement, les moyens de ces équipes n'ont que peu évolué au cours de la dernière décennie. Ces consultations souples opposent aujourd'hui aux familles des délais d'attente trop longs voire des refus de prises en charge. Ainsi, les CMPP ont de plus en plus de difficulté à répondre aux demandes des familles. Aussi, il lui demande quelles mesures il entend prendre afin de répondre aux problèmes rencontrés par ces centres.

Données clés

Auteur : [M. Michel Voisin](#)

Circonscription : Ain (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72203

Rubrique : Institutions sociales et médico-sociales

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 janvier 2002, page 423